

## FRANCAIS

## FLEURS CUEILLIES DANS LE JARDIN DE LA PRESSE

(Suite)

1. Quand je vous disais qu'on en viendrait à écrire des choses comme *contagionner, ascensionner* ! Je l'ai lu dernièrement.

2. L'emploi à tout propos du substantif *fait* est un des pires abus actuels. " *Le fait que* ", " *le fait de* ", " *du fait que* ", etc. La prose américaine, je veux dire celle de nos journaux, est émaillée d'innombrables *fait que*, ou *de*. Passe quand il s'agit de *faits* ; mais il en est qui nomment ainsi des *principes*, ou des *opinions*, ou n'importe quelles *réalités*. Ce sont des positivistes sans s'en douter !

Je cite quelques exemples entre des milliers, non des phrases faites à plaisir, mais scrupuleusement transcrites, parfois de publications qui, non seulement prétendent avoir de la tenue, mais en ont, telle est la contagion !

" Un règlement . . . . . qui ne veut tenir nul compte *du fait que* tels enfants sont Bretons, etc." Un écrivain de la bonne époque eût écrit : *de ce que*. En ce temps-là, *fait* était synonyme d'*événement*, et, en général, les faits étaient réservés à l'histoire.

" Son beau rêve s'est pleinement réalisé *du fait* d'abord des chefs-d'œuvre qu'il a lui-même créés. " Il fallait dire : " Son beau rêve a été pleinement réalisé *par* les chefs-d'œuvre etc. ", ou " Les chefs-d'œuvre qu'il a lui-même créés *ont* pleinement réalisé son beau rêve. " La tournure active est excellemment française . . . . . " de chers errements, réputés jusqu'ici respectables *du seul fait de* leur caducité. " La *caducité* est un *état*, ce n'est pas un *fait*. Il eût été facile d'écrire : . . . . . " de chers errements que leur caducité même ont fait tenir jusqu'ici pour respectables. "

Mais c'est une obsession que ce tour de phrase, chez les écrivains du jour. Lisez encore : " Si nous étions en temps normal, il n'y aurait pas de divergence d'opinions *sur le fait qu'il* est indésirable de coopérer avec les partis capitalistes " . . . . . Quel lourd circuit pour réussir à attrapper *sur le fait que* ! Et vous voyez, à l'évidence, qu'il n'y a pas de *fait* du tout. Il était si simple d'écrire : " Tout le monde serait d'opinion qu'il est indésirable, etc. " Mais l'écrivain eût manqué le *fait* !

Poursuivons. " *Le fait*, pour la Couronne, d'avoir consenti . . . . . témoigne de, " etc. Pourquoi pas : " Le consentement de la Couronne . . . témoigne de ", etc. ? Manie, voilà tout.

" Elle (Son Excellence) a souligné *le fait que* le Saint-Père compte sur l'Amérique pour etc. " Equivalent : " Elle a noté avec complaisance que le Saint-Père etc. "